



Cultures légumières

Région Normandie

BSV Normandie n°19 du 8 août 2019

Des précipitations sont annoncées pour cette fin de semaine et semaine prochaine avec une légère baisse des températures. Ces précipitations devraient ralentir le développement des ravageurs mais favoriser les maladies.

L'essentiel de la semaine

Les conditions météo ont été à nouveau favorables au développement des ravageurs.

Poireau : présence toujours importantes de thrips dans presque tous les secteurs ; diminution des captures de teigne dans presque tous les secteurs.

Chou : présence d'altises et d'aleurodes. Augmentation des pontes et des chenilles dans le Calvados.

Salade : toujours une forte présence de thrips sur certains secteurs ; capture de noctuelles en augmentation dans plusieurs secteurs ;

Carotte – Persil – Céleri : capture de la mouche de la carotte toujours en cours.

SOMMAIRE :

POIREAU	2
CHOU.....	4
SALADE	6
CAROTTE-PERSIL-CELERI	8
Méthodes alternatives : Des produits de biocontrôle existent	10



Animatrice référente
Marie-Laure BLANC
FREDON BN
02.31.46.96.53
ml.blanc.fredonbn@wanadoo.fr

Animatrice suppléante
Marielle SUIRE
CA 76
02.35.59.47.50
marielle.suire@seine-maritime.chambagri.fr

Directeur de la publication

Sébastien WINDSOR
Président de la Chambre régionale d'agriculture de Normandie

BSV consultable sur les sites de la DRAAF, des Chambres d'agriculture et des partenaires du programme

Abonnez-vous sur

www.chambre-agriculture-normandie.fr

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère chargé de l'environnement, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto2.



Note nationale BSV



Les ambrosies, des adventices des cultures dangereuses pour la santé

Identification et stratégies de lutte

Note rédigée par la DGA1-SDQPV avec l'appui de l'Observatoire des ambrosies - Fredon France
Crédit photos : Observatoire des ambrosies - Fredon France, CBNPMP/J.Dao
Note actualisée en juillet 2019



<http://draaf.normandie.agriculture.gouv.fr/Note-nationale-BSV-Ambrosie>



POIREAU :

Suivi :

Dépt	Bassin	Parcelles suivies	Stade
14		1 parcelle	
	La Haye Pesnel	1 parcelle en AB	
	Mont Saint Michel	4 parcelles	
50	Lingreville /Coutances	1 parcelle AB 2 parcelles AB uniquement piégeage teigne	De début croissance du feuillage à début de récolte
	Créances	6 parcelles dont 1 en AB	
	Surtainville	2 parcelles dont 1 en AB	
	Val de Saire	4 parcelles dont 1 en AB	
27	Val de Reuil	1 parcelle AB uniquement piégeage teigne	
76		2 parcelles dont 1 en AB	

Thrips :Observations :

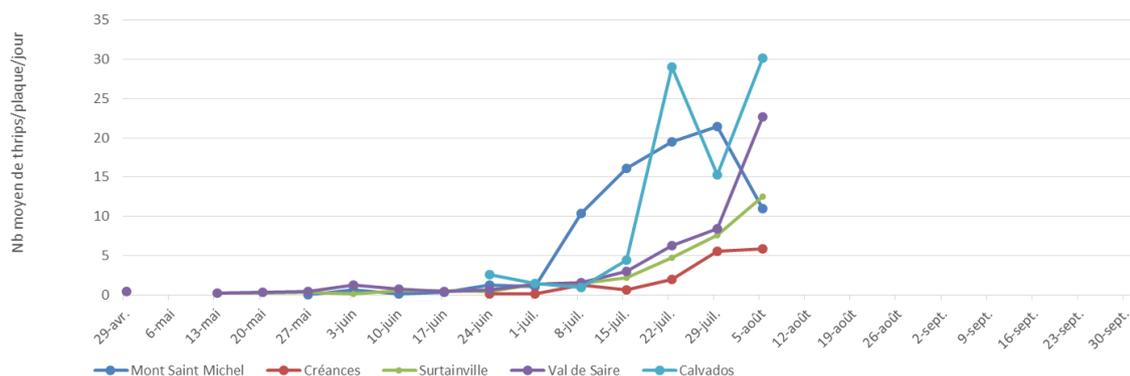
Des thrips sont toujours présents dans la majorité des parcelles du réseau.

Secteur	Observations
- Calvados	Comme les semaines précédentes, de nombreux thrips adultes et larves ont été observés sur 100% des plants avec toujours des effectifs de +4 thrips/plant.
- Mont St Michel	Présence de thrips adultes et de larves dans les trois parcelles sur 60 à 92% des plants (moyenne du bassin : 73% plants avec thrips contre 35% la semaine dernière).
- la Haye Pesnel	Comme la semaine précédente, présence de thrips sur 100% des plants de la parcelle en AB.
- Créances	Présence de thrips adultes et de larve dans cinq parcelles conventionnelles sur 48 à 92% des plants et 100% dans la parcelle conduite en AB.
- Val de Saire	Des thrips ont été notés dans toutes les parcelles du réseau sur 36 à 80% des plants en conduite conventionnelle et 80% dans la parcelle conduite en AB.
- Surtainville	La présence de thrips a été signalée sur 32 et 64% des plants dans les deux parcelles suivies sur ce secteur.
- Seine-Maritime	Des thrips sont présents sur 76% des plants en conduite conventionnelle et 56% dans la parcelle conduite en AB.

Relevé des pièges :

Les captures sont en recul au Mont Saint Michel et en augmentation dans tous les autres secteurs.

Evolution des captures de thrips Manche 2019



Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec

AGRIAL, Association Bio Normandie, Biopousses, Chambres d'Agriculture de Normandie, DRAAF Normandie, FREDON Basse-Normandie, SILEBAN et les producteurs

Evolution du risque : le risque demeure même si les précipitations annoncées cette fin de semaine et courant semaine prochaine devraient ralentir le développement des thrips mais ces pluies ne vont pas stopper leur activité. Une surveillance régulière de vos parcelles est conseillée. Elle vous permettra d'apprécier l'évolution des populations.

Teigne :

Observations :

Comme la semaine précédente, aucune chenille n'a été observée dans les parcelles du réseau.

Relevé des pièges :

Une diminution des captures est observée sur l'ensemble des secteurs sauf sur le secteur de Coutances qui enregistre un fort piégeage.



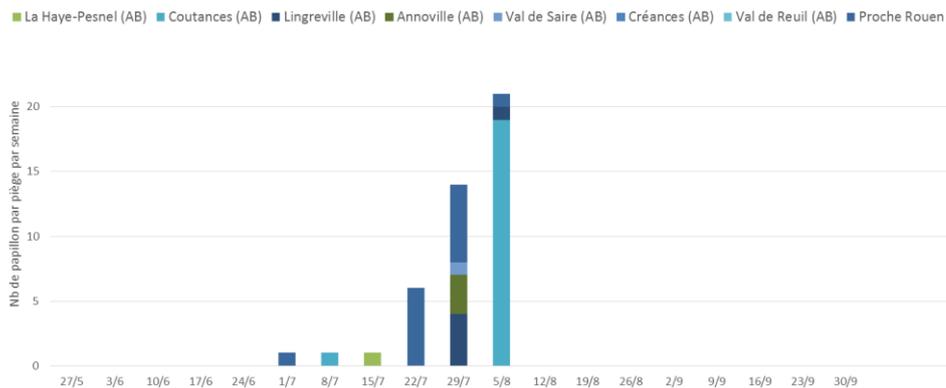
Attention risque de confusion possible dans les pièges

Teigne du poireau
(1 point blanc)

Teigne des crucifères
(1 ligne blanche)



Evolution des captures de teigne du poireau normandie 2019



Evolution du risque :

Le risque débute dès la présence de chenilles. Au vu des captures enregistrées, le risque de présence de chenille s'intensifie sur le secteur de Coutances. Observez attentivement vos parcelles.

Rouille :

La présence de cette maladie est en légère progression selon les secteurs et dans les parcelles déjà concernées la semaine dernière :

- Créances : trois parcelles sur 16% à 40% des plants ;
- Val de Saire : trois parcelles sur 12 à 20% des plants ;
- La haye Pesnel : une parcelle sur 12% des plants.

Prophylaxie : privilégiez les variétés peu sensibles.

Evolution du risque : le risque augmente avec les précipitations annoncées cette fin de semaine et courant semaine prochaine. Le risque est fonction de la sensibilité variétale et du créneau de production.



Rouille sur poireau

CHOU - NAVET :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
14		2 parcelles cabus 2 parcelles Milan	
	Surtainville	1 parcelle brocoli	
50		3 parcelles cabus 2 parcelles Milan 3 parcelles navet	De 10 feuilles à début pomaison
	Val de Saire		
76		2 parcelles Milan	
27	Vallée de Seine	1 parcelle Milan	

Mouche du chou :

Aucune attaque n'a été signalée dans les parcelles du réseau.

Relevé des pièges :

nb moyen de mouche/piège/semaine	Semaine 24	Semaine 25	Semaine 26	Semaine 27	Semaine 28	Semaine 29	Semaine 30	Semaine 31	Semaine 32
Surtainville_chou	0	1	0	1	1	1	0,5	0	0
Val de Saire_navet	1	0	0	1	0,5	0,5	0,5	0,5	0
Val de Saire_chou	2	0	0,3	1,8	0	0,9	1,6	0,4	0

Prophylaxie :

- La pose d'un voile anti insectes sur les jeunes plantations dès le début d'activité de la mouche du chou permet de réduire significativement le niveau d'attaque.

En savoir plus sur les filets : <http://www.grab.fr/wp-content/uploads/2016/04/4-fiche-filets-ctifl-.pdf>

Evolution du risque :

Les captures sont nulles dans l'ensemble des secteurs. Dès qu'il y a un vol, le risque est présent sur les jeunes plantations, les pépinières et tout le cycle des crucifères racines. Evolution à suivre avec les prochains relevés.

Altise :

Des altises sont toujours observées dans les parcelles :

- Val de Saire : dans une parcelle de choux cabus sur 66% des plants et dans deux parcelles de choux de Milan sur 26 à 44% des plants ;
- Surtainville : dans une parcelle sur 28% des plants
- Calvados : dans deux parcelles sur 32 à 80% des plants,
- Eure : dans deux parcelles de choux de Milan sur 44 à 84% des plants ;
- Seine-Maritime : dans une parcelle sur 100% des plants.



Altises sur chou (Sileban)

Prophylaxie :

- Un travail du sol superficiel et régulier perturbe le développement des altises.

- Eliminez toutes les adventices, en particulier celles de la famille des crucifères. En effet, elles permettent aux altises de s'abriter.

- Favorisez un développement rapide des jeunes plants.

- La pose d'un voile/filet anti insectes dès le début d'activité de l'altise permet de réduire le niveau d'attaque. Par contre, elle peut présenter un risque, si aucune rotation n'a été pratiquée.

Cette technique montre une efficacité pour protéger les cultures à condition de choisir une maille adaptée à la taille du ou des ravageur(s) ciblé(s) et d'enfouir correctement le bord des filets dans le sol afin de garantir ainsi une étanchéité parfaite entre la culture et son environnement.

En savoir plus sur les filets : <http://www.grab.fr/wp-content/uploads/2016/04/4-fiche-filets-ctifl-.pdf>

Nuisibilité :

⇒ Le stade sensible s'étend de la plantation au stade 10 feuilles des choux.

Evolution du risque :

Les précipitations annoncées cette fin de semaine et courant semaine prochaine devraient ralentir le développement et l'activité des altises. Surveillez vos jeunes plantations.

Pucerons verts et cendrés :

Quel que soit le secteur, aucun puceron n'a été signalé cette semaine dans les parcelles suivies.

La faune auxiliaire est toujours présente dans les parcelles : présence de pucerons parasités et d'œufs de chrysope. 🐞



Œuf de chrysope et pucerons parasités

Evolution du risque :

Les conditions climatiques sont toujours favorables aux pucerons cependant la faune auxiliaire est toujours active. Surveillez régulièrement vos parcelles afin de repérer les premières colonies et l'action de la faune auxiliaire.

Préservez les auxiliaires lorsqu'ils sont présents.

Aleurode :

Des aleurodes sont toujours observés dans une parcelle située dans l'Eure sur 92% des plants de chou de Milan et dans le Calvados dans les quatre parcelles sur 32 à 100% des plants.

Evolution du risque :

Malgré les précipitations annoncées, observez vos parcelles car les aleurodes sont situées à la face inférieure des feuilles, la pluie ne les élimine pas.

Ces mouches blanches se retrouvent préférentiellement sur les choux de Milan et de Bruxelles.



Zoom sur les adultes et les pontes (CA 76)

Chenilles :

- Calvados : la présence de ponte et de chenilles est toujours notée dans les quatre parcelles de choux sur 16 à 40% des plants contre 4 à 32% des plants la semaine dernière.
- Val de Saire et Surtainville: aucune chenille n'a été observée dans les parcelles.

Chenilles de
Pieride du chouChenilles de
Pieride de la raveChenilles de
Noctuelle du chouChenilles de
Teigne des crucifèresEvolution du risque :

Les pluies annoncées ne vont pas être favorables au vol des papillons. Observez le cœur des choux sur les jeunes plants et sur les séries en début de pomaison afin de repérer les toutes premières chenilles.

Les chenilles de noctuelles, de teigne et de pieride de la rave pénètrent dans les pommes et y laissent des déjections.

Thrips :

Des thrips ont été observés :

- Val de Saire : dans une parcelle de choux cabus sur 20% des plants ;
- Calvados : dans deux parcelles sur 4 à 8% des plants.

Evolution du risque :

Le risque demeure même si les précipitations annoncées cette fin de semaine et courant semaine prochaine devraient ralentir le développement des thrips mais ces pluies ne vont pas stopper leur activité. Une surveillance régulière de vos parcelles est conseillée. Elle vous permettra d'apprécier l'évolution des populations.

SALADE :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
14		6 parcelles	
	Mont St Michel	7 parcelles dont 2 frisées	
	Créances	2 parcelles dont 1 en AB	
50	Surtainville	2 parcelles	De jeunes plants à proche récolte
	Val de Saire	4 parcelles	
	La Haye Pesnel	1 parcelle AB	
76		2 parcelles	
27		1 parcelle	

Thrips :

Des thrips sont présents :

- dans une parcelle du Calvados sur 56% des plants
- dans quatre parcelles au Mont Saint Michel sur 44 à 100% des plants
- dans une parcelle de la Haye Pesnel sur 12% des plants.

Evolution du risque :

Le risque demeure même si les précipitations annoncées cette fin de semaine et courant semaine prochaine devraient ralentir le développement des thrips mais ces pluies ne vont pas stopper leur activité. Une surveillance régulière de vos parcelles est conseillée. Elle vous permettra d'apprécier l'évolution des populations.



Piqûres de thrips sur laitue

Puceron :

Secteur	Observations
Calvados	Pas de pucerons observés cette semaine dans les parcelles.
Créances	Pas de pucerons observés cette semaine dans les parcelles
Surtainville	Des pucerons ont été observés dans une parcelle de laitue batavia sur 12% des plants.
Val de Saire	Pas de pucerons observés cette semaine dans les parcelles
Seine Maritime	Des pucerons ont été observés dans une parcelle de laitue beurre sur 4% des plants.

Seuil indicatif de risque :

Pour les productions de frais : 20% de salades occupées par au moins un puceron aptère en été.

Résistance :

Des résistances sont répertoriées vis-à-vis de *Nasonovia ribisnigri*.



Plus de détails :

<https://www.r4p-inra.fr/fr/statut-des-resistances-en-france/>

Evolution du risque :

Les conditions climatiques sont toujours favorables au développement des pucerons. Surveillez régulièrement vos parcelles afin de repérer les premières colonies et de contrôler l'installation de la faune auxiliaire car des œufs de chrysope ont été observés dans plusieurs parcelles.

**Noctuelle gamma :**Observations :

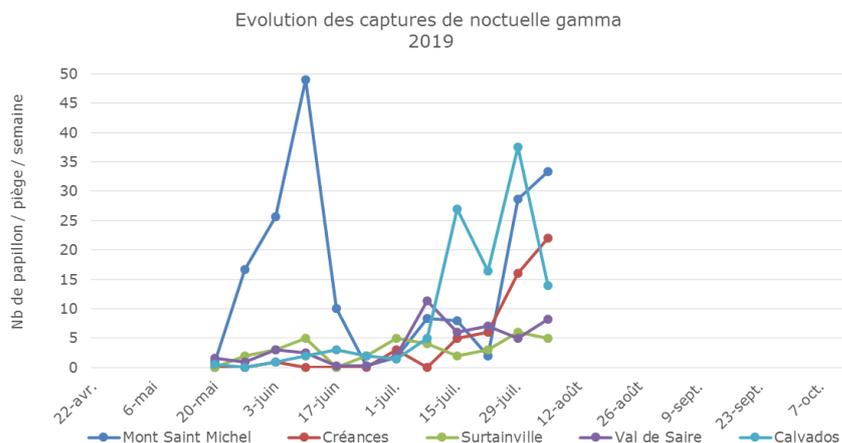
Secteur	Observations
Calvados	Des pontes et des jeunes chenilles sont observées dans trois parcelles sur 4% des plants.
Mont Saint Michel	Des pontes sont présentes dans deux parcelles de laitue sur 4% à 8% des plants.
Créances	Des pontes et des chenilles sont présentes dans les deux parcelles sur 4% des plants en conduite conventionnelle et 64% des plants en conduite AB.
Val de Saire	Pas de ponte et pas de chenille.
Surtainville	Pas de ponte et pas de chenille.
La Haye Pesnel	Pas de ponte et pas de chenille.

Piégeage :

Les captures sont :

- en augmentation dans les secteurs du Mont Saint Michel, de Créances et du Val de Saire ;

- en diminution dans le Calvados et Surtainville.

Evolution du risque :

Les pluies annoncées ne vont pas être favorables au vol des papillons. **Observez très régulièrement** vos parcelles afin de repérer les toutes jeunes chenilles. La durée d'incubation varie entre 3 et 18 jours selon la température (source : https://arena-auximore.fr/wp-content/uploads/2014/12/NOCTUELLE_WEB.pdf)

Mildiou :

Il n'a pas été signalé la présence de mildiou dans les parcelles suivies cette semaine.

Prophylaxie :

- arrosez le matin afin que le feuillage sèche rapidement, jamais le soir,
- attention à la densité de plantation,
- désherbez régulièrement les rangs pour favoriser l'aération.

Evolution du risque :

Restez vigilants, les pluies attendues cette fin de semaine et la semaine prochaine pourraient favoriser cette maladie.

Surveillez vos parcelles notamment si du mildiou est présent dans l'environnement, en cas de variétés sensibles et les stades proches de la récolte.

CAROTTE – PERSIL - CELERI :

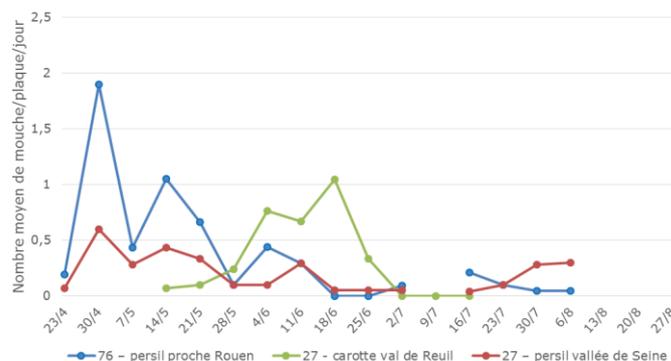
Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
14		1 parcelle de persil 1 parcelle de carotte	
	Mont Saint Michel	3 parcelles céleri rave 4 parcelles de carotte	Persil : croissance feuillage
	Créances	5 parcelles de carotte dont 1 en AB	
50	Surtainville	2 parcelles de carotte 1 parcelle céleri rave en AB	Céleri : jeunes plants à développement foliaire
	Val de Saire	3 parcelles de carotte 2 parcelles de persil 2 parcelles céleri branche	Carotte : de petit crayon à grossissement
27	Val de Reuil	1 parcelle céleri rave 1 parcelle de persil	
76		1 parcelle de persil	

Mouche de la carotte :Relevé des pièges :

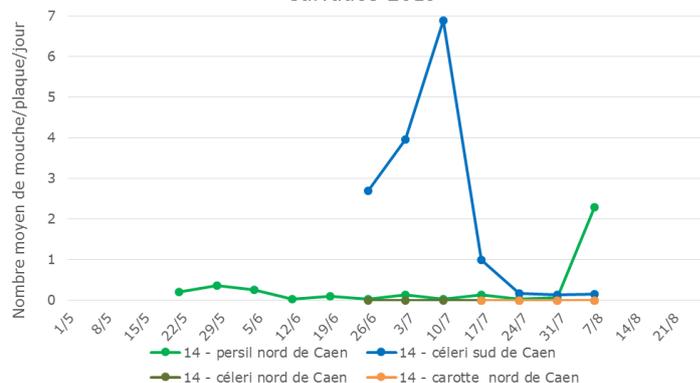
- Seine-Maritime et Eure :

Peu d'évolution par rapport à la semaine dernière : les captures restent nulles dans les parcelles de persil proche de Rouen et stables dans les parcelles de persil en Vallée de Seine.

Evolution des captures de mouche de la carotte
Seine-Maritime et Eure - 2019

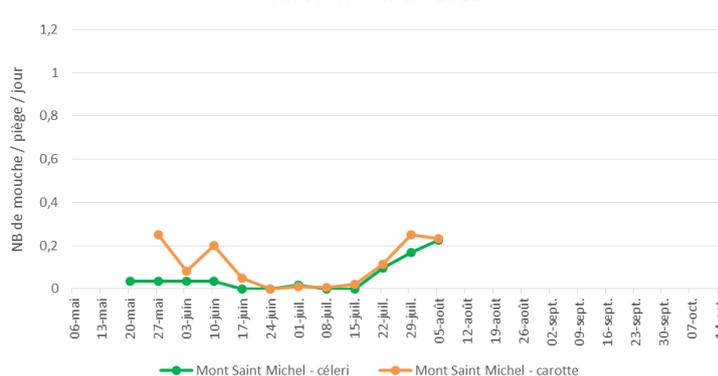
- Calvados :

Les captures sont nulles ou quasi nulles dans les parcelles de carottes et de céleri. Par contre, on enregistre une augmentation des captures dans les parcelles de persil.

Evolution des captures de mouche de la carotte
Calvados 2019

- Mont Saint Michel :

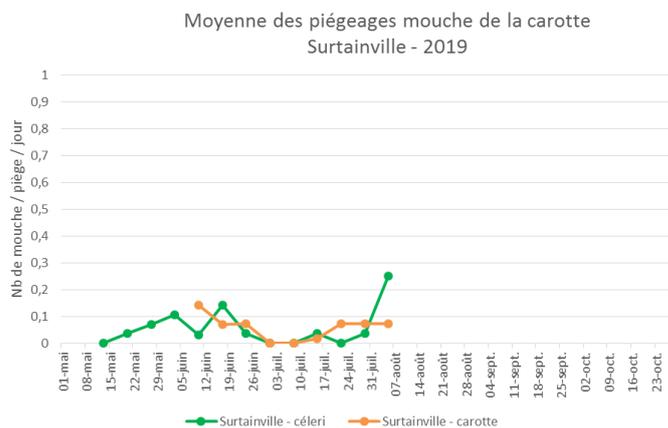
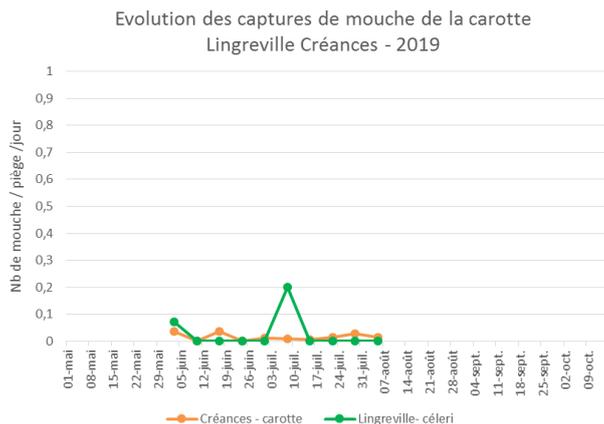
Les captures continuent d'augmenter dans les parcelles de céleri et diminuent légèrement dans les parcelles de carotte.

Evolution des captures de mouche de la carotte
Mont Saint Michel - 2019

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec

AGRIAL, Association Bio Normandie, Biopousses, Chambres d'Agriculture de Normandie, DRAAF Normandie, FREDON Basse-Normandie, SILEBAN et les producteurs

• Côte ouest du Cotentin :

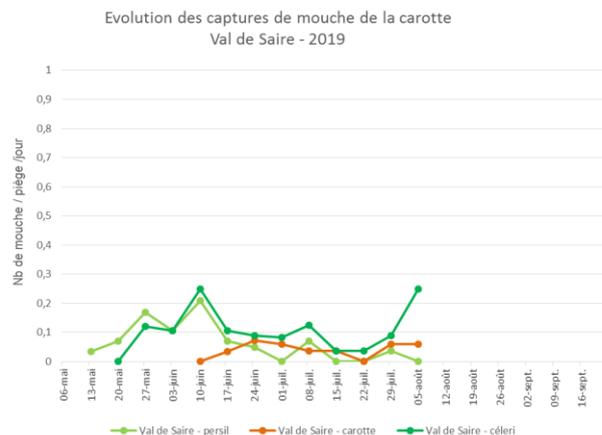


Dans les parcelles de céleri, les captures restent nulles à Lingreville mais continuent d’augmenter à Surtainville.

Dans les parcelles de carotte, les captures diminuent légèrement.

Val de Saire :

Les captures sont en augmentation dans les parcelles de céleri et en diminution dans les parcelles de persil et de carotte.



Nuisibilité :

Ce sont les larves qui sont responsables des dégâts observés sur les cultures d’Apiacées.

Prophylaxie :

La pose et le maintien d’un voile anti-insecte est recommandé pendant la durée du vol sur les cultures d’Apiacées sensibles.

Evolution du risque :

Des captures sont enregistrées, le vol semble en cours. Evolution à suivre avec les prochains relevés. Les températures >25°C sont défavorables au vol des adultes et la pupaison est stoppée lorsque les températures sont supérieures à 22°C afin d’attendre des conditions plus clémentes.

« Méthodes alternatives : Des produits de biocontrôle existent »



Le **biocontrôle** vise la protection des plantes en privilégiant l'utilisation de mécanismes et d'interactions naturels. A l'inverse de la lutte chimique, il est fondé sur la gestion des équilibres des populations d'agresseurs plutôt que sur leur éradication.

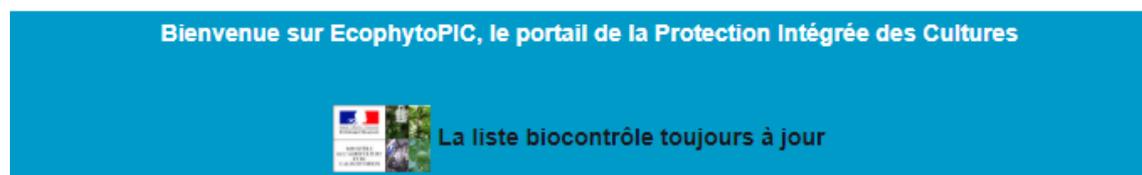
Afin d'informer et de sensibiliser les partenaires du plan Ecophyto normand, les 5 fiches techniques de biocontrôle conçues par l'IBMA (Association Internationale des Producteurs de Produits de Biocontrôle) ont été « labellisées Ecophyto », avant d'être rééditées et diffusées en région :

- ❖ Biocontrôle
- ❖ Macro-organismes
- ❖ Micro-organismes
- ❖ Médiateurs chimiques
- ❖ Substances naturelles

<https://calvados.chambres-agriculture.fr/environnement/ecophyto/biocontrole/>

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour différents usages

Retrouvez la liste actualisée régulièrement sur le site : <http://www.ecophytopic.fr/>



Le BSV est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales. Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation. Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par vos propres observations avant toute prise de décision.

Crédit photos : FREDON BN sauf mention particulière

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec

AGRIAL, Association Bio Normandie, Biopousses, Chambres d'Agriculture de Normandie, DRAAF Normandie, FREDON Basse-Normandie, SILEBAN et les producteurs